
PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON

15 > 28 FEVRIER 2022

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(4 articles)



mercredi 16 février
2022

Les machins et machines à La Filoche (158 mots)

Les machins, les trucs, les bidules et bien d'autres choses qui font partie de notre quotidien sont au cœur du cycle de la ...

Page 5



samedi 19 février 2022

Nouveaux locaux pour les agents communautaires (372 mots)

Lors de la dernière visite de chantier, les élus accompagnés de l'architecte Benoît Sindt du Studiolada (Nancy) ont pu renc...

Page 6



mardi 22 février 2022
18:16

Fermeture du centre de vaccination (133 mots)

Suite à la baisse continue, depuis plusieurs semaines, du nombre de vaccinations qui y sont effectuées, la communauté de communes Moselle et Madon, c...

Page 7



lundi 28 février 2022

Soirée d'information sur la mort inattendue du nourrisson

(236 mots)

La mort inattendue du nourrisson (MIN), jadis appelée mort subite du nourrisson, est la première cause de mortalité chez le...

Page 8

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(9 articles)



mercredi 16 février
2022

Conseil municipal : des subventions attendues pour les travaux (104 mots)

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont délibéré sur des demandes de subvention à la préfecture au titre de la Dota...

Page 10



mercredi 16 février
2022

Conseil municipal : une classe ouvrira à Villon (300 mots)

En ouverture, quelques informations étaient données. Mireille Husson est la nouvelle conseillère ; elle remplace Dominique ...

Page 11



jeudi 17 février 2022

Conseil municipal : de l'anglais au périscolaire (246 mots)

Le conseil municipal s'est réuni lundi 14 février, sous la présidence du maire, Benoît Sklepek. Stéphanie L...

Page 12



dimanche 20 février
2022

Ecotaxe : une motion pour son extension sur l'A 31 (267 mots)

Le conseil municipal s'est réuni ce 15 février. Le maire Daniel Lagrange a annoncé la démission du conseiller Frédéric Holl...

Page 13



dimanche 20 février
2022

Les décisions des élus (109 mots)

Ce vendredi, les conseillers municipaux se sont réunis pour débattre de plusieurs points à l'ordre du jour. ...

Page 14



dimanche 20 février
2022

Préserver les étangs grâce à la fauche aquatique (417 mots)

Il y a trois mois, un groupe de bénévoles chalinéens, soucieux de rendre à la zone de loisirs son attrait tout public, s'es...

Page 15



mardi 22 février 2022

Le conseil municipal des jeunes à du cœur (71 mots)

Collecte du conseil municipal des jeunes pour les Restos Le conseil municipal des jeunes a organisé une collecte au profit ...

Page 16



mercredi 23 février
2022

Le ruisseau du Moulin retrouve son cours naturel (217 mots)

Les travaux de remise en fond et de réméandrage sur le ruisseau du Moulin, menés par le groupe Patrimoine, Mémoire, Environ...

Page 17



lundi 28 février 2022

Dépôts sauvages : la mairie envisage de porter plainte (291 mots)

Du verre, du plastique et des déchets alimentaires : plusieurs sacs-poubelles remplis de tels déchets, non triés qui plus e...

Page 18

ACTUALITÉS DIVERSES

(1 article)



samedi 26 février 2022

Le Service de soins et de réadaptation ferme ses portes (430 mots)

La clinique Saint-Eloi doit être amputée. Installé dans une grande bâtisse au sud de Neuves-Maisons, le Service de soins et...

Page 20

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE ET
MADON



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – MOSELLE ET MADON

Les machins et machines à La Filoche

Les machins, les trucs, les bidules et bien d'autres choses qui font partie de notre quotidien sont au cœur du cycle de la Filoche qui a commencé le 4 février.

Comme à l'accoutumée, toute l'équipe de la médiathèque s'est mobilisée pour construire un programme sur ce nouveau thème qui se déroulera jusqu'au 23 avril.

Des spectacles, des expositions, du théâtre et de la musique sont au ren-

dez-vous avec un lancement en grande pompe avec spectacle intitulé Le Ballet des architectes, présenté par la compagnie Rue de la Casse.

Le public peut se plonger dans un monde où les relations humaines se trouvent implantées par l'omniprésence des technologies.

Si l'équipe de La Filoche est en action, elle est assistée d'un robot nommé Philéas qui est présent durant toute la durée du cycle « Ma-

chins machine ». ■



Toute l'équipe de La Filoche est mobilisée pour le lancement du cycle « Machins machine ».



Nouveaux locaux pour les agents communautaires

Depuis quelques jours, la démolition de l'ancien bâtiment BIHR situé, dans la zone industrielle Pasteur, a débuté. Le site est déjà prêt à accueillir les entreprises chargées de la construction du bâtiment.

Lors de la dernière visite de chantier, les élus accompagnés de l'architecte Benoît Sindt du Studiolada (Nancy) ont pu rencontrer le pilote de chantier Franck Barlé de OPC et qui sera chargé de toute la coordination pendant la durée des travaux.

Le bâtiment sera livré fin 2023

En véritable chef d'orchestre, Franck Barlé a expliqué précisément toutes les étapes du chantier de la démolition en cours jusqu'à la livraison du bâtiment : « Après la démolition et l'évacuation de l'ancien bâtiment, l'ancienne dalle sera sciée et évacuée. Fin mars, une foreuse, de plus de dix mètres de haut, percera le sol afin d'accueillir les fondations en pieux qui supporteront toute la structure du gros œuvre en béton qui sera réalisé après l'installation de l'assainissement et des réseaux.

Une deuxième grande étape est prévue en septembre avec la pose des bois de la charpente. Le bâtiment sera hors eau juste avant l'hiver et la pose des portes et fenêtres pourra débuter. Enfin, le bâtiment pourra être livré en fin d'année 2023. »

Un coût d'environ 5M€

Le bâtiment qui aura une surface de 1 750 m² sur deux niveaux sera relié au pôle technique actuel. Il regroupera les bureaux qui accueilleront environ soixante agents. Pour un coût d'environ de 5M€, le plan de financement s'appuie sur les subventions de l'État, de France Relance, de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), du conseil départemental, de la région, de la revente du PIMM et d'un emprunt financé par l'arrêt du loyer de l'actuel siège et par les économies de fonctionnement qui pour-

ront être réalisées.

En plus d'améliorer les conditions d'accueil du public, le nouveau siège permettra à tous les agents communautaires d'évoluer dans des locaux fonctionnels et conformes, de mettre en place une organisation plus efficace, et moins coûteuse en regroupant des services aujourd'hui éclatés. ■



Les élus de la communauté de communes de Moselle et Madon ont visité le chantier de construction du futur siège communautaire.



Fermeture du centre de vaccination

Suite à la baisse continue, depuis plusieurs semaines, du nombre de vaccinations qui y sont effectuées, la communauté de communes Moselle et

Madon, conjointement avec les professionnels de santé du territoire, a décidé de fermer le site de vaccination situé à la salle Bernard-Perrin, derrière la mairie de Neuves-Maisons. La fermeture interviendra le samedi 26 février à l'issue de la dernière journée de vaccination, après un an d'ouverture continue.

Des créneaux de vaccination restent disponibles sur Doctolib (Pfizer pour les moins de 30 ans, Moderna pour les 30 ans et plus).

Après le 26 février, les habitants de Moselle et Madon concernés pourront achever leur schéma vaccinal auprès des médecins généralistes et pharmacies du territoire qui proposent la vaccination.



<https://cdn-s-www.estrepublikain.fr/images/5FA34CA7-1221-4AEA-874E-8C4FC7281A61/FB1200/photo-1645550120.jpg>

La salle Bernard-Perrin retrouvera sa fonction initiale.



https://cdn-s-www.estrepublikain.fr/images/5FA34CA7-1221-4AEA-874E-8C4FC7281A61/NW_detail/title-1645550120.jpg

par L'est Républicain



Soirée d'information sur la mort inattendue du nourrisson

La mort inattendue du nourrisson (MIN), jadis appelée mort subite du nourrisson, est la première cause de mortalité chez les bébés de moins d'un an. Actuellement, on estime leur nombre à 250 par an. Depuis les années 1990, de nombreuses dispositions ont été mises en place et ont permis de le faire baisser. Notamment le couchage des bébés sur le dos, une literie plus ferme et sans oreiller.

Pascaline Brioso a connu ce drame. Après la perte de sa petite Anna, elle a créé une association, Les Rires d'Anna, qui, avec l'appui de professionnels de santé, intervient auprès du public pour sensibiliser les parents et les nounous aux gestes dangereux et à ceux qui protégeront les tout-petits.

C'est en partenariat avec cette asso-

ciation que le relais petite enfance (RAM) de Moselle Madon, Le Fil d'Ariane, organise une soirée d'information « Prévenir la mort inattendue du nourrisson », qui se tiendra le mardi 1^{er} mars à 20 heures à La Filoche.

Cette conférence est ouverte à tous. Elle est soutenue par le conseil départemental et la communauté de communes. Elle a pour but de faire le point et de sensibiliser aux pratiques de couchage et de portage des nourrissons. ■



La séance aura lieu ce mardi 1^{er} mars à 20 h à La Filoche.

Pour y participer, s'inscrire auprès du relais petite enfance : fildariane@cc-mosellemadon.fr ou par téléphone au 03 83 53 25 06.



**COMMUNES MOSELLE ET
MADON**



Conseil municipal : des subventions attendues pour les travaux

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont délibéré sur des demandes de subvention à la préfecture au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR). Ces demandes concernent des travaux de réfection des parties dégradées des rues Jacques-Callot et Louis-Pasteur. Le devis des travaux s'élève à 122.439 € HT.

Pour les travaux dans les toilettes de mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite de la salle polyvalente, les devis des travaux s'élèvent à 17.290 € HT.

Le maire ajoute que ces projets se feront si les subventions sont accordées. ■



Conseil municipal : une classe ouvrira à Villon

Lors du conseil municipal de février, dans la salle d'honneur de l'hôtel de ville, avant le débat sur les sujets à l'ordre du jour, l'ouverture d'une classe en septembre 2022 à l'école François-Villon a été annoncée.

En ouverture, quelques informations étaient données. Mireille Husson est la nouvelle conseillère ; elle remplace Dominique Marquis.

De ce fait, Véra Tinoco succède à Dominique Marquis en tant que délégué à la démarche citoyenne.

L'ordre du jour a ensuite été débattu.

Des demandes de subventions concernant différents travaux ont été faites.

■ **Panneaux d'information.** L'implantation de panneaux électroniques d'information coûtera 118.745 €.

■ **Ecole de Bure.** Les travaux d'aménagement intérieur de l'école maternelle de Bure sont estimés à 60.034 €.

■ **Sécurité incendie.** L'installation de bâches à incendie est esti-

mées à 23.942 €.

■ **Mobilier périscolaire.** le renouvellement du mobilier des espaces périscolaires, 4 128 euros.

■ **Hôtel de ville.** La phase 2 des travaux d'aménagement intérieur, est estimée à 60.000 €.

■ **Matériel de désherbage.** Acquisition de matériel de désherbage pour 3.800 €.

■ **Eclairage public et amélioration énergétique.** Des travaux d'amélioration énergétique de l'éclairage public 1.078.870 et 434.000 € ; des travaux d'amélioration énergétique de l'école Léon-Blum pour 400.938 € et des travaux d'amélioration énergétique de l'hôtel de ville pour 652.044 €.

Tous les points ont été approuvés à l'unanimité

Petite ville de demain : le finance-

ment facilité

Grâce à l'entrée dans le dispositif « Petite ville de demain », la commune bénéficie de facilités d'obtention de subventions auprès des différents financeurs sollicités tandis que le dispositif « Intracting » permet de couvrir les travaux prévus grâce aux économies réalisées sur l'énergie qui rembourseront des prêts à taux quasi nul. ■



Une classe supplémentaire ouvrira à François-Villon à la rentrée de l'année 2022/2023.





Conseil municipal : de l'anglais au périscolaire

Le conseil municipal s'est réuni lundi 14 février, sous la présidence du maire, Benoît Sklepek.

Stéphanie Laurent, référente de l'Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle (Aticip) a présenté en quoi consiste le travail d'intérêt général (TIG), un moyen qui peut être proposé à l'auteur de certaines infractions, sanctionné par une peine, afin de réparer cette peine, lutter contre la récidive et améliorer la sociabilité. La commune, comme structure d'accueil, est libre de refuser la personne condam-

née ou d'interrompre le TIG en cas de problème. En France, ce sont 36.000 TIG par an qui sont effectués avec un taux de réussite de 80 % et une moyenne d'âge de 27 ans.

■ **Protection des données.** Le conseil municipal renouvelle l'adhésion au Règlement général sur la protection des données (RGPD), proposée par le Centre de gestion 54.

■ **Salle des fêtes.** Il valide le nouveau règlement de la salle des fêtes.

■ **Cours d'anglais.** Vote à l'unani-

mité pour des cours d'anglais au périscolaire par Zack School de Bouxières-aux-Dames, facturés 84 € la séance. Pour la mise en place, le maire propose un minimum de 10 enfants par groupe et un tarif de 8,50 € par cours.

■ **City-stade.** Le conseil valide la demande de subventions à la Région Grand Est au titre du soutien et de l'amélioration du cadre de vie et des services de proximité pour la future construction du City stade. ■





Ecotaxe : une motion pour son extension sur l'A 31

Le conseil municipal s'est réuni ce 15 février. Le maire Daniel Lagrange a annoncé la démission du conseiller Frédéric Hollecker pour raisons professionnelles. Il est remplacé par Gérard Leroy, suppléant sur la liste.

Les points suivants ont tous été adoptés à l'unanimité.

■ Motion en faveur d'une écotaxe poids lourds sur l'A 31. Déjà votée en communauté de communes, elle demande au gouvernement l'extension immédiate de cette taxe sur le transport routier des marchandises à l'ensemble de la région Grand Est alors qu'elle n'a été autorisée à l'heure ac-

tuelle que pour l'A35 alsacienne.

■ Incorporation de biens sans maître au domaine communal. Il s'agit de petites parcelles sans propriétaires reconnus, essentiellement d'anciennes vignes en friches sur les coteaux, non constructibles, pour une surface totale de 4 294 m².

■ Création d'un emploi permanent d'animateur territorial. Ce poste de catégorie B est destiné à un agent qui, ayant réussi un concours, obtiendra ainsi la promotion correspondante.

■ Paiement de la formation PSC1 (premiers secours niveau 1). Cette

formation est proposée aux agents communaux via la Fédération des maîtres-nageurs sauveteurs, soit 65 € par stagiaire. Elle est également proposée aux adolescents et aux élus de la commune avec une prise en charge totale par la mairie.

■ Acceptation de devis. Parmi ces devis, plusieurs proviennent de l'ONF pour des travaux au bois de Grève, un devis pour la réfection du chemin du Mercier qui mène aux étangs de pêche avec mise en place de chicanes pour ralentir la vitesse. Un dernier devis est relatif au diagnostic de l'ancien presbytère afin de savoir s'il est vendable. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – SEXEY-AUX-FORGES

Les décisions des élus

Ce vendredi, les conseillers municipaux se sont réunis pour débattre de plusieurs points à l'ordre du jour.

Les travaux de voirie rue du Lieutenant-Excoffier, rue de la Côte et rue du Bois-l'Évêque vont faire l'objet de demandes de subventions. Les tra-

voux de l'église, lot numéro 2, ont été votés à l'unanimité. L'échafaudage a été vendu pour la somme de 8 800 € à la société Varnero qui réalise les travaux.

Le tarif des menus produits forestiers 2022 est de 8 € le stère ; voté à l'unanimité.

La fête communale se déroulera du 18 au 20 juin.

Enfin, les travaux de la piste cyclable entre Sexey-aux-Forges et Maron vont reprendre. ■



Préserver les étangs grâce à la fauche aquatique

La prolifération des algues dans les étangs représente depuis des années un souci pour la commune. Celle-ci vient d'opter pour un moyen mécanique, la faucardeuse, afin de limiter le phénomène.

Il y a trois mois, un groupe de bénévoles chalinéens, soucieux de rendre à la zone de loisirs son attrait tout public, s'est emparé du problème de la prolifération des plantes aquatiques. Et notamment Régis Fort, employé communal en retraite : « Ce qui pousse dans nos étangs, ce sont des *desmyriophyllum*, des plantes d'aquarium provenant d'Amérique du Sud. Elles ont été introduites en Europe par des aquariophiles. Certains s'en sont débarrassés en les jetant dans des cours d'eau où elles ont proliféré et les oiseaux les ont répandues. »

Tondre régulièrement

Après avoir exploré les différentes solutions existantes et rencontré trois grosses associations de pêche des environs, les bénévoles ont soumis la solution « faucardeuse » à la mairie.

Non polluant et écologique, cet outil de fauche aquatique présente en outre l'avantage à long terme de li-

miter la prolifération des algues. La mairie vient d'en faire l'acquisition.

Installée sur la barque communale, la faucardeuse comprend une barre de coupe d'une portée de 1,50 m descendant dans l'eau jusqu'à 1,70 m, actionnée par un moteur 4 temps très lent à faible consommation d'essence (2 l à l'heure). Elle est couplée à un râteau qui ramasse la végétation fauchée remontant à la surface.

« Le but n'est pas de raser mais de tondre régulièrement », explique Christophe Colas, responsable pour le Nord Est de l'entreprise Innovations et Paysage qui a vendu l'outil à la mairie. « Car c'est dans la tête des algues qu'est stocké l'amidon, leur réserve d'énergie, et il va bientôt commencer à y monter. En les coupant, on les affaiblit. »

Essai en mars

Les bénévoles ont déjà sorti des troncs de l'eau et stocké le bois pour en alimenter les futurs feux de la

Saint-Jean.

Ce sont eux aussi qui, début mars, inaugureront la faucardeuse. Car, comme ils le disent, « un étang ça s'entretient, sinon il s'eutrophise et devient un marais ». Une perspective inacceptable pour la majorité des usagers de la zone de loisirs. ■



L'outil de coupe des algues a été installé sur la barque et son fonctionnement expliqué aux bénévoles qui vont l'utiliser aux étangs, avec le soutien de la mairie. L'outil de coupe des algues a été installé et son fonctionnement expliqué aux bénévoles qui vont l'utiliser aux étangs, avec le soutien de la mairie. Photo ER



Le conseil municipal des jeunes à du cœur

Collecte du conseil municipal des jeunes pour les Restos Le conseil municipal des jeunes a organisé une collecte au profit des Restos du cœur. Avec l'aide de l'équipe d'animation jeunesse du CIAS Moselle et Madon, ils ont collecté conserves, biscuits, produits d'hygiène et produits pour bébé dans le local jeune de la commune. ■



Photo ER / Photo ER



Le ruisseau du Moulin retrouve son cours naturel

Les travaux de remise en fond et de réméandrage sur le ruisseau du Moulin, menés par le groupe Patrimoine, Mémoire, Environnement, sont terminés. Pour information, le village occupe le vallon creusé dans le plateau calcaire de la forêt de Haye par le cours d'un ruisseau, le Mazot.

Restauration des cours d'eau

Après un entretien au préalable aux alentours du ruisseau du Moulin, il a donc fallu remettre en fond de vallée la partie aval du cours d'eau, et rediriger la confluence avec le ruisseau du Mazot vers son tracé d'origine.

Outre l'ambition de mener des opérations de restauration des cours d'eau de la commune, les trois bénévoles, René Denille (adjoint au maire), Jean-Louis Mascré et François Schneider, armés de pelles, de râteaux et de bottes, ont souhaité empêcher les bovins du pré voisin de ne plus labourer ces espaces trop spongieux grâce à la pose de clôtures.

Ce travail de qualité permettra également la restauration de la continuité écologique, avant la production et le retour des insectes. Jean-Baptiste Schweyer, ingénieur de l'environnement, actuellement en retraite et vi-

vement intéressé par les associations communales et les cours d'eau, ne peut que s'en féliciter. ■



Jean-Louis, François et René redirigent le ruisseau du Moulin vers la buse du Mazot.



Dépôts sauvages : la mairie envisage de porter plainte

Tous les jours, depuis quelque temps, des sacs d'ordures sont retrouvés au Point central, au carrefour des rues Salengro et Jean-Jaurès. Excédée, la mairie cherche les responsables et envisage de déposer une plainte.

Du verre, du plastique et des déchets alimentaires : plusieurs sacs-poubelles remplis de tels déchets, non triés qui plus est, ont été ouverts par la police municipale, en présence du maire, Pascal Schneider, et du service environnement de la municipalité. Depuis quelque temps, on en trouve chaque jour, au Point central.

Pourtant les habitants sont équipés de bennes, précise l'édile, et ils ont accès aux conteneurs semi-enterrés à proximité. Deux agents municipaux sont nécessaires chaque jour pour évacuer ces ordures. Un travail qui leur prend une heure : non seulement il faut aller à la déchetterie, mais les agents doivent aussi net-

toyer la placette où les sacs, le plus souvent crevés, se sont déversés.

« On se fait un devoir de rendre la ville propre. Un agent a été affecté à temps plein à l'entretien du cimetière ; un service de nettoyage des voiries et des trottoirs a été créé avec deux salariés », enrage le maire. Des agents qui, tous les jours, commencent une heure avant les autres « afin que ce soit beau quand la ville commence à s'allumer », appuie Étienne Thill, délégué à l'environnement.

Devant ces incivilités, le maire a décidé d'agir avec fermeté, en commençant par rencontrer personnellement les riverains de la placette. Puis, si les

dépôts continuent, il déposera une plainte contre X pour atteinte à la salubrité publique.

Ailleurs, quelques dépôts sauvages ont aussi été répertoriés, mais le problème est en passe d'y être réglé, assure la mairie. ■



Des habitants prennent la placette du Point central pour un dépotoir.



ACTUALITÉS DIVERSES

Le Service de soins et de réadaptation ferme ses portes

Appelé clinique Saint-Eloi par les habitants, le site aux trois structures traverse une zone de turbulence. Dès lundi, le Service de soins et de réadaptation fermera provisoirement ses portes, par manque de médecins.

La clinique Saint-Eloi doit être amputée. Installé dans une grande bâtisse au sud de Neuves-Maisons, le Service de soins et rééducation (SSR) va fermer ses portes. « Lundi, on a été convoqué par la direction, raconte l'une des vingt employés de la structure, qui préfère rester anonyme. Ils nous ont annoncé que le service fermerait vendredi. Ils ont dû reculer au lundi suivant car les patients n'ont pas tous été réplacés. »

Direction Nancy pour certains employés

Composé de trente lits, l'hôpital gériatrique était encore occupé par dix patients ce jeudi. Depuis le début de la semaine, les services essaient de leur trouver un nouveau point de chute (lire par ailleurs).

« C'est une fermeture provisoire », insiste Frédéric Grosse, directeur de l'association Les maisons hospitalières, qui regroupe les sites de Neuves-Maisons et de Nancy. « Comme à l'été 2020 (entre le

16 juillet et le 30 août), nous fermons en raison d'une pénurie de professionnels. » En l'occurrence, des médecins.

Après avoir claqué la porte du SSR fin décembre, le seul généraliste de la structure a été remplacé par des intérimaires, qui ne souhaitent pas poursuivre l'aventure à la clinique Saint-Eloi. « Si demain on trouve un médecin, on rouvre aussitôt », tente de rassurer le directeur.

Mais la tâche ne sera pas aisée. « La charge de travail est trop importante pour un seul médecin, alors ils partent », estime la professionnelle de santé. Avant de tacler la direction, coupable à ses yeux de la situation : « Ce sont des administratifs. Le médical, ils ne connaissent pas. Ils veulent simplement remplir des lits. »

Des salariés également inquiets pour leur avenir, redoutant d'être mutés à Nancy, « loin de leur domicile ». « Ceux qui ont généré beaucoup d'heures supplémentaires vont pou-

voir les récupérer, commence le directeur. Selon les besoins, ils iront ensuite travailler dans les deux autres structures du site, à savoir l'Ehpad et le Ssiad (service de soins infirmiers à domicile). Et puis, il y a notre hôpital à Nancy. » Situé rue des Ponts et composé de 220 lits. « Personne ne veut aller à Saint-Charles », confie l'employée, fatiguée, déçue et abattue par cette semaine difficile à avaler. ■



Le site de Neuves-Maisons regroupe trois structures : un service de soins et de rééducation (30 lits), un Ehpad (27 lits) et un service de soins infirmiers à domicile. Photo ER /Guillaume DECOURT

par Guillaume Decourt

